

## Avis d'appel d'offres

## Sénégal Numérique SA

## AAO n°004/SENUM/2023 Acquisition de matériels informatiques

- 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal Le Soleil n°15776 du samedi 31 décembre 2022 et dimanche 1er janvier 2023.
- 2. Sénégal Numérique SA (SENUM SA) a obtenu dans le cadre de son budget consolidé d'investissement des fonds, afin de financer le fonctionnement de la société et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n°004/SENUM/2023, relatif à l'acquisition de matériels informatiques en trois lots:

Lot 1: ordinateur fixe

Lot 2 : ordinateur portable

Lot 3: Onduleur, disque dur externe, Imprimante, adaptateur

- 3. Sénégal Numérique SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture du matériel susvisé.
- 4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Finances et de la comptabilité de Sénégal Numérique SA (SENUM SA), (Contact : ibrahima.gueye@adie.sn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Enceinte Technopole de Dakar de 09 h à 13h et de 15 h à 17 h, tous les jours ouvrables.
- 6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière

Fournir les états financiers des trois derniers exercices 2019, 2020 et 2021, certifiés soit par un « expert-comptable » agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et des Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou par un « organisme assimilé ». Fournir une attestation de capacité financière de vingt millions (20 000 000) FCFA délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget.

Capacité technique et expérience

« Le candidat doit attester d'une capacité technique comme suit :

- Le prestataire de service devra justifier une expérience d'au moins trois (03) ans au minimum dans la vente de matériels informatiques : indiquer les références y afférentes.
- Il devra disposer du personnel requis et fournir la preuve qu'il possède les équipements requis lui permettant de fournir les prestations attendues à temps.

NB: Le personnel requis c'est d'avoir au moins deux manœuvres;

Les équipements requis sont les suivants : véhicule utilitaire pour la livraison du matériel

• Le candidat doit avoir effectué au moins deux marchés similaires portant matériel informatique, pour un montant minimum de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), pour chaque lot.

Produire la copie des contrats relatifs auxdits marchés ou des attestations de bonne exécution délivrés par les bénéficiaires en précisant la date et le montant.

- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement7 non remboursable de 25 000 F CFA. La méthode de paiement sera en espèces.
- 8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Sénégal Numérique SA Technopôle Dakar et déposées au bureau du courrier de la DFC au 2ème étage au plus tard le 28 avril 2023 à 10 heures 30 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes à la même heure en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après:

## SENEGAL NUMERIQUE SA Enceinte du Technopôle / DAKAR Division des Finances et de la Comptabilité / Bureau des marchés salle de réunion 2ème étage

La garantie de soumission n'est pas exigée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général Cheikh BAKHOUM